

ATEX 2

initial/recyclage

RAPPEL DE L'OBLIGATION REGLEMENTAIRE

Article R.4227-49 du Code du Travail : « Lorsque des atmosphères explosives peuvent se former en quantités susceptibles de présenter un risque pour la santé et la sécurité des travailleurs ou d'autres personnes, l'employeur prend les mesures nécessaires,,

OBJECTIFS

Rendre l'encadrant capable de déterminer son rôle et ses responsabilités.
Analyser les risques liés aux interventions en zone ATEX.
Définir les moyens et les conditions d'intervention du personnel de niveau 1.

PROGRAMME

THEORIE

- Réduire au maximum les zones ATEX
- Exemples pratiques de zones avec déterminations et calculs par les stagiaires.

Moyens de maîtrise pour réduire les zones à risque

- Les moyens de détection.
- Les méthodes et moyens pour limiter ou supprimer les zones, déplacer la zone.
- Les systèmes d'asservissement.

Identification et moyens de prévention des sources d'inflammation

- les surfaces chaudes, les flammes, les chocs et étincelles mécaniques, l'électricité statique, la foudre, etc

Analyse de la criticité (gravité/probabilité) d'une situation à risque

- Définition d'une grille de criticité,

Les appareils en zones ATEX

Rédaction des dossiers ATEX réglementaires

- Méthodologie pour la constitution du dossier d'évaluation du risque ATEX en accord avec le Standard.
- Présentation d'une trame pour la rédaction du DRCPE
- Présentation d'une trame pour la rédaction du DRPCE.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Alternance d'exposés, études de situations concrètes au moyen de vidéoprojecteur/paperboard

PUBLIC CONCERNE : Tout chef d'équipe susceptible de travailler en zone ATEX

PRE-REQUIS : Néant

LIEU : Agence ECOPREV ou INTRA ENTREPRISE

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 10 personnes

DUREE DE LA FORMATION : 2 JOURS (14 HEURES)

ACCESSIBILITE: Handicap En cas de situation de handicap, l'Organisme ECOPREV étudiera la faisabilité de réalisation de la formation.

VALIDATION DES ACQUIS : • Les acquis théoriques sont évalués sous forme de QCM • Une attestation est remise à l'issue de la formation.
• Nous préconisons un renouvellement de cette formation tous les 3 ans

Modalités, délai d'accès :

